

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017
de l'association des artistes solidaires agathois – ASAGATH
du samedi 3 février 2018 à 16 H
Salle du GRAU D'AGDE

PERSONNES PRÉSENTES :

Les feuilles de présence laissent apparaître :

TOTAL ADHÉRENTS PARTICIPANTS :	50 personnes
Adhérents présents :	42 personnes
Adhérents représentés – pouvoirs :	8 personnes
Invités d'honneur :	Madame KELLER (Adjointe au Maire d'AGDE, chargée de la Culture)
Invités :	1 amie d'adhérente (éventuellement future adhérente)

L'Assemblée Générale est ouverte à 16 H. L'Ordre du jour est présenté par Hugues MARMOL, Président d'ASAGATH. Patricia DALUZ et Nadine DELAFOLLIE (adjointe) sont les secrétaires de séance.

Le Président remercie Madame KELLER, Maire-Adjointe à AGDE, pour sa présence, son soutien dans nos activités et sa bienveillante attention.

ORDRE DU JOUR

1. BILAN MORAL présenté par le Président, Hugues MARMOL.

- ASAGATH est animée par des membres entièrement bénévoles.
- Les cotisations ateliers et expositions restent très accessibles.
- ASAGATH compte plus de cent adhérents en 2017.
- Développement et équipement des ateliers :
 - ✓ Four, étagères, chevalets de table, rideaux, lampadaires, articles peinture, terre...
- Remerciements aux donateurs et bénévoles.
 - ✓ 336 €.
 - ✓ Dons sur ventes (10%).
- Engagement de l'association au profit du Téléthon.
 - ✓ Contrat avec l'AFM.
- Diversité des activités qui ont pour but de créer des liens entre artistes.

2. RÉSULTAT EXERCICE 2017 & BILAN FINANCIER

Au préalable, le Président informe les adhérents présents que tous les documents comptables (livres comptables, relevés bancaires, justificatifs et factures) sont présents et à la disposition des adhérents désirant les consulter. Les absents pourront sur rendez-vous, également les consulter.

- **Adhésion & Cotisation** : Proposition de maintien des montants de cotisation :
 - Cotisation annuelle : 20 € (prorata temporis pour les adhérents s'inscrivant la 1^{ère} fois).
 - Cotisation atelier par trimestre : 15 €.
 - Stages / animations participation à partir de 6 €.

Vote pour ces 3 propositions : Adopté à l'unanimité des voix.
- **Principes mis en œuvre** : gestion totalement désintéressée et bénévole, transparence budgétaire totale inscrite dans les statuts.

• **Résultats de l'exercice 2017 :**

Charges 2017 : 6484,80 €.

Produits 2017 : 6644 € et 237,19 € de report de l'exercice 2016.

Résultat 2017 : excédent de 396,39 €.

BILAN : proposition d'affecter l'excédent de 396,39 € en report sur l'exercice 2018. **Vote pour cette proposition : Adopté à l'unanimité des voix.**

Nous disposons toujours de la réserve de 800 € provisionnés pour un projet associatif (four).

Notre solde LCL était donc fin décembre 2017 de 396,39 + 800 = 1396,39 €.

Liste analytique des charges et produits :

Principales dépenses en fournitures entretien et petits équipements : (2188,37€).

- ✓ Achat d'un four de 500 € accessoires compris.
- ✓ Achat de deux lampadaires pour l'atelier : 358 €.
- ✓ Achat de terre pour l'atelier : 278 €.
- ✓ Produits d'entretien : 110 €.
- ✓ Tissu pour la confection de 30 housses : 994 €.

Une subvention de 1200 € nous a été attribuée. Nous remercions la Municipalité pour son soutien.

3. QUITUS DE GESTION

Le quitus est soumis au vote des adhérents. **Vote pour cette proposition : Adopté à l'unanimité des voix.**

Madame KELLER prend la parole afin de féliciter l'association pour la tenue exemplaire et la transparence de ses comptes.

4. BILAN D'ACTIVITÉ présenté par la Secrétaire, Patricia DALUZ.

RAPPEL DES ACTIVITÉS EN 2017 ET BILAN

- Ateliers peinture et sculpture - ouverts 4 jours par semaine (mercredi, jeudi et vendredi après-midi et samedi matin). 46 personnes environ (dont certaines, participant à plusieurs ateliers).
- Exposition à Caux.
- Exposition à l'atelier ASAGATH.
- Exposition au Moulin des Évêques.
- Exposition à l'Espace Molière.
- Exposition à l'Hôtel des Barons de Lacoste.
- Exposition en galerie marchande INTERMARCHÉ et HYPER U.
- Exposition au "PLAZZA BAR" à PÉZENAS. Non reconduite en 2018.
- Café-littéraire : Claire ARNOT , auteur de nouvelles et romans.
- Cafés-littéraires : Jane ARBEZ avec son livre « Pas de coquelicots dans les lavandes ».
- Participation à la Journée des associations et à la journée d'accueil des nouveaux agathois.
- Participation bénévole au Téléthon 2017. La somme de travail a été importante, mais les résultats sont très satisfaisants. L'aspect "solidaire" d'ASAGATH passe aussi par des actions de ce type.
- Les ateliers solidaires en EPAHD ont été suspendus mais devraient reprendre en 2018.

LES EXPOSANTS & LES ŒUVRES

Nos 9 expos ont présenté 150 artistes & 517 œuvres.

MOULIN DES ÉVÊQUES À AGDE : 38 EXPOSANTS POUR 210 ŒUVRES

Nbr d'exposants : 38	Tableaux : 136	Peintres : 29
Nbr d'œuvres : 210	Photos : 13	Sculpteurs : 10
	Sculptures : 61	Photographes : 2

ESPACE MOLIERE À AGDE : 31 EXPOSANTS POUR 112 ŒUVRES

Nbr d'exposants : 31	Tableaux : 70	Peintres (dont 1 également sculpteur) : 23
Nbr d'œuvres : 112	Photos : 4	Sculpteurs (& Vitrail) : 8
	Sculptures : 38	Photographes : 1

CHAPELLE DES PÉNITENTS À CAUX : 12 EXPOSANTS POUR 77 ŒUVRES.

BARONS LACOSTE À PÉZENAS : 21 EXPOSANTS POUR 118 ŒUVRES

Nbr exposants : 21	Tableaux peintures, photos... : 103	Artistes Peinture, Pastel... :6
Nbr d'œuvres : 118	Sculptures : 15	Artistes Photo :
		Artistes Sculpture :

LES VENTES

Une quarantaine de ventes a été réalisée sur ces expos/salons (hors les expos précaires, en atelier et en extérieur).

PRÉVISIONS & PROJETS 2018 :

Les modalités des expos/salons suivants sont à définir et peaufiner, et vous parviendront ultérieurement.

PRÉVISIONS

- Exposition à Montpellier : à partir de mars jusqu'à juin 2018 (à finaliser).
 LYCÉE HÔTELIER disposant de plusieurs salles de restauration avec des cimaises.
 Nombre et format minimum à déterminer par le CA. Possibilité pour une dizaine d'artistes.
 Une photo de chaque tableau devra être transmise à ASAGATH en vue d'une sélection qui sera effectuée par le secrétariat de l'établissement : nus, sujets choquants et à connotation religieuse ne seront pas acceptés.
- Exposition à l'Hôtel des Barons de Lacoste du 20 mars au 10 avril. La date est très proche et il vous faudra être réactif pour enregistrer votre inscription complète.
- Exposition au Moulin des Évêques : 1^{ère} quinzaine d'octobre.
- Participation au Marché artisanat d'art : le 6 mai au Mail de Rochelongue.
 - ✓ 6 stands de 4 mètres (possibilité de 2 exposants par stand).
- Exposition à la salle du Grau d'Agde : du 12 juillet au 19 août.
 - ✓ Sur grille.
 - ✓ Modalités à définir par le CA.
- Exposition dans la salle "LA SUCCULENTE" à Beauchastel en Ardèche : du lundi 30 juillet au dimanche 12 août. Covoiturage des œuvres, entre exposants à prévoir - modalités à définir.
 - ✓ Possibilité pour une dizaine d'artistes pour 45 toiles exposées (selon les formats).
- Exposition estivale à l'atelier ASAGATH : de juin à septembre.
- Exposition sur le Mail de Rochelongue : de juin à septembre. Monique BAIT est notre référente. Il est prévu d'organiser une réunion préparatoire avant la saison estivale aux fins de mise au point d'organisation. Il est proposé d'y inviter Madame Laurence ANTOINE, Présidente de l'association des commerçants du Mail.
- Exposition en galerie à INTERMARCHÉ et HYPER U :
 - ✓ Démarches en cours. Monique BAIT se chargera de la gestion et prendra attache avec le Président de l'association des commerçants d'Intermarché.

- Exposition au Salon Nautique 2018 :
 - ✓ Devrions-nous participer à ce salon ?
 - ✓ Démarches à réaliser rapidement.
- Reprise des animations solidaires (atelier aquarelle) EHPAD VILLA CLÉMENTIA.
- Reprise de stages-animations (perspectives ou autre).
- Ateliers enfants - Fête de la rue de l'Amour : Nous avons pensé y participer dans notre atelier ou place du "Jeu de ballon" ou Rue de l'Amour. Date : vers le 11 août (à confirmer). Dans cette dernière hypothèse, il serait souhaitable qu'une personne se charge de l'organisation avec nous et qu'il y ait 5 animateurs ce jour-là.
- Téléthon 2018 :
 - ✓ Si l'association "Entrez dans la ronde" ne reprend pas le contrat "d'organisateur support", nous renouvellerons à leur place, notre participation en tant qu'organisateur comme en 2017 mais ne réitérerons pas certaines ventes (pommes de terre et bananes). Certains adhérents, y ayant collaboré, souhaitent, compte tenu de l'ambiance amicale et chaleureuse, que nous reprenions cette participation.
 - ✓ Une tombola ASAGATH sera organisée (avec des lots de toutes natures - à étudier).
- Rendez-vous littéraires :
 - ✓ Printemps 2018 : avec Jean-Claude MONGIOLS.
 - ✓ Printemps 2018 : avec MARILOU et son conte africain "Pourquoi Yassa". Elle nous parlera de son livre et du MALI où elle se rend chaque année.
Madame KELLER nous informe que la "Maison des Savoirs" peut organiser une séance de "signatures", pour les écrivains que nous invitons. Elle souhaite en être informée.
- Visites expositions de peintures (PICASSO,) à MONTPELLIER, SÈTE et autres (covoiturage).

PROJETS & LOGISTIQUE

- HOUSSE DE GRILLES : Nous avons acheté du tissu pour confectionner des housses de grilles pour nos expos. Nous remercions Mireille LOUP et Muriel GUYOT-GAUMET de s'être proposées pour la couture. Concernant les expos en galerie marchande, 2 adhérentes signalent que cela sera (sûrement) un souci avec les commerçants d'Intermarché – les housses pouvant cacher les commerces ! Lors du rendez-vous avec le Président de l'association des commerçants d'Intermarché, il faudra étudier ce point (également avec le Directeur d'Hyper U).
- NOM DES SALONS : Il est indispensable de distinguer les expos et les salons. Nos expos en salle seront des Salons (exemple : Moulin des Evêques) et celles précaires ou "temporaires" (exemple : salle du Grau d'Agde) seront des Expos. Nous vous avons proposé de nommer nos Salons (1 seul dans un premier temps). Ainsi certaines expos deviendront des SALONS avec un nom attitré. Une liste a déjà été suggérée et reste à compléter selon vos idées. Le but est de promouvoir et valoriser nos expos, et de les pérenniser. **Cette proposition reçoit l'agrément général.** Concernant cette liste, plusieurs adhérents ont donné leur avis en votant ou/et en ajoutant des noms. Le CA décidera en fonction des résultats.
- AFFICHETTES "ARTISTE" : Nous allons mettre en place sur nos salons, des affichettes plastifiées avec le pseudo ou nom de l'artiste et une autre avec une présentation de l'artiste (1 page en A4). Elles seront placées sur les murs à proximité des œuvres. La secrétaire présente un modèle à l'assemblée. Les étiquettes seront placées sur tous nos salons pour renseigner les visiteurs. C'est juste un PLUS pour distinguer l'artiste exposant. **Cette proposition reçoit également l'agrément général.**
- INSCRIPTIONS ET FICHES : Afin de mieux vous satisfaire, je reviens sur les fiches d'inscription qui doivent nous parvenir dans les délais pour une bonne organisation, gage de la réussite de nos activités et expos/salons. Des fiches d'inscription seront mises à disposition au local ASAGATH aux heures d'ouvertures des ateliers.
Elles doivent nous parvenir complètes (avec tous les renseignements), pour une organisation dans de bonnes conditions.

- **GARDES** : Je vous remercie de nous préciser surtout vos **indisponibilités** afin de nous permettre de mieux gérer le planning équitablement. Croyez bien que la répartition des gardes est une tâche ardue... un vrai casse-tête.
- **NOUVEAUX SALONS** : Nous cherchons des expos dans des sites qui retiennent l'intérêt des vacanciers et visiteurs locaux. Les démarches ne sont pas souvent aisées mais nous persistons dans nos efforts. Si vous avez des contacts sur d'autres sites, merci de nous en faire part.

5. ÉLECTIONS ET MANDATS

- Répartition actuelle des tiers du conseil d'administration.

1 ^{er} tiers	BUTTARD Georges DELAFOLLIE Nadine LOUP Mireille MARMOL Hugues	2 ^e tiers	BAIT Monique (MARQUES Don) GAUMET Muriel MARMOL Catherine	3 ^e tiers	DALUZ GALEGO Patricia MERCIER Gilles REY-LAGARDE Christiane RIOCHE Christine
-----------------------	--	----------------------	--	----------------------	---

- Renouvellement du mandat du 2^e tiers pour la période 2018 à 2020. **Vote pour cette proposition : Adopté à l'unanimité des voix.**
Nota : Marques Don (2^e tiers) a quitté l'association.
- Appel à candidatures pour le 2^e tiers : aucune candidature n'est proposée.
- Rôle et répartition des tâches entre membres du conseil d'administration (*annexe 1*).
- Vote pour l'élection et/ou la réélection des membres du Conseil d'Administration :
✓ 2^e tiers. **Vote pour cette proposition : Adopté à l'unanimité des voix.**

6. PROPOSITIONS DIVERSES

- Mise à jour du règlement (*annexe 2*). **Vote pour cette proposition : Adopté à l'unanimité des voix.**
- Mise en place d'une affichette nominative lors des expositions et possibilité d'une présentation de l'artiste en format A4 sur une page recto avec 1 photo de l'artiste. **Vote pour cette proposition : Adopté à l'unanimité des voix.**
- Exposition à thème. Proposition d'une exposition à thème sur les "couleurs chaudes d'automne" à l'exposition au Moulin des Évêques en octobre 2018 (uniquement pour les tableaux et photos). La question se pose à savoir si le thème s'applique à tous les tableaux exposés au salon ou à une seule œuvre (le reste des œuvres serait libre). Plusieurs adhérents soulèvent la cohérence du salon entre le titre et le thème, et les œuvres exposées. En toute logique, pour une bonne unité du salon, toutes les œuvres exposées devraient correspondre au thème.
 - **Vote pour la notion de "thème" : Adopté à la majorité (29 voix "pour", 17 voix "contre" et 4 abstentions).**
 - **Vote pour "couleurs chaudes d'automne" : Adopté à la majorité (22 voix "pour", 17 voix "contre" et 11 abstentions).**
 - **Vote pour la notion d'unicité des œuvres exposées sur le thème : Adopté à la majorité (29 voix "pour", 18 voix "contre" et 3 abstentions).**
- Non présentation, durant une période à déterminer, lors des salons sur la même commune, d'œuvres déjà exposées afin de susciter un intérêt nouveau pour le public.
 - **Vote pour cette proposition de "non représentations" : Adopté à la majorité (38 voix "pour", 10 voix "contre" et 2 abstentions).**
 - **Vote pour la durée (2 ou 3 ans) :**
 - **2 ans : Adopté à la majorité (16 voix "pour", 15 voix "contre" et 19 abstentions).**
 - **3 ans : Refusé à la majorité (15 voix "pour", 16 voix "contre" et 19 abstentions).**

- Proposition de nommer les salons (*Liste non exhaustive en annexe 3*). **Vote pour cette proposition : Adopté à l'unanimité des voix.**
- Mise en place d'un prix avec Jury à l'expo au Moulin des Evêques – Budget pour les prix, à déterminer en fonction des possibilités budgétaires de l'association. **Vote pour cette proposition : Adopté à l'unanimité des voix.**
Il est demandé à un adhérent de prendre en charge cette gestion en corrélation avec le CA.
- Proposition, après avis réservé du CA, d'une participation ou non au Salon Nautique 2018. Après divers échanges sur le thème, le coût (à étudier), la durée,... il est demandé aux adhérents de se prononcer sur notre participation. **Vote pour cette proposition : Un vis défavorable a été émis (21 voix "pour", 28 voix "contre" et 1 abstention.**
- Proposition de prise en charge partielle par ASAGATH des participations (30 € au lieu de 50 €) pour les expositions à l'Hôtel des Barons de Lacoste afin de les rendre plus accessibles - sous réserve des possibilités budgétaires. **Vote pour cette proposition : Adopté à la majorité (49 voix "pour" et 1 voix "contre").**
- Proposition de création d'un badge pour chaque exposant afin d'aider les invités et visiteurs lors des vernissages et durant les salons, à identifier les artistes et leur permettre, si besoin, de les aborder. **Vote pour cette proposition : Adopté à l'unanimité des voix.**

7. QUESTIONS DIVERSES

Une question à l'adresse de Mme Keller sur le manque de salle d'exposition sur Agde :

- Mme Keller précise qu'une salle d'exposition sera éventuellement disponible dès la fin de la rénovation du centre ville. Il s'agirait de la "Salle du Chapitre" qui sera peut-être mise à la disposition du service Culturel et pourrait accueillir des expositions.

Remerciements aux membres du bureau, du CA et aux adhérents.

Remerciements à Madame KELLER pour sa présence et sa participation aux débats, ainsi que ses félicitations au sujet de la gestion financière et morale de l'association.

Remerciements à Monsieur Gilles D'ETTORE, Maire d'AGDE et, aux services et agents communaux pour leur aide et leur professionnalisme.

La séance est close à 18 H 30.

Un vin d'honneur (offert par la Mairie) et galettes sont servis aux personnes présentes, à la clôture de l'AG.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à AGDE, le 04 février 2018

Président de séance
MARMOL Hugues



Secrétaire de séance
DALUZ GALEGO Patricia



p/o Trésorière
MARMOL Catherine

